



Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°16

JUILLET 2016

Canal de Bonrepos n°16



N° 16

JUILLET 2016

SOMMAIRE :

MOT DU MAIRE	p. 3
BUDGETS 2016	P. 4-5
ACTUALITES COMMUNALES	P. 6-11
ACTUALITES CHÂTEAU	P. 12-15
ACTUALITES ASSOCIATIONS	P. 16-17
INFOS PRATIQUES	P. 18-19
INFOS ECONOMIQUES	P. 19

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet
www.bonrepos-riquet.fr*

Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Ce mot du Maire est pour moi l'occasion tous les six mois de vous faire part des actions que nous menons avec le conseil municipal pour notre village.

Pour ne rien vous cacher, Il est de plus en plus important pour la commune de trouver des sources de revenus. Plusieurs solutions sont à l'étude :

- La réalisation de la première tranche du lotissement sur le terrain de Montplaisir. Malheureusement suite à des limitations dans le règlement de cette zone, il est nécessaire de faire une **modification du PLU. Démarche qui va non seulement coûter de l'argent mais aussi prendre un peu de temps.**

- **L'aménagement de l'Orangerie pour permettre de la louer pour des séminaires, congrès, mariages.** Nous avons réussi à trouver 100% du budget et cette opération ne coûtera rien à la commune. Je remercie Mr le Préfet et Mr le Président du Conseil Départemental pour nous avoir accordé les financements nécessaires.

- **La création d'un partenariat public - privé avec un opérateur économique.** Des contacts sont en cours et je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce dossier.

- La vente de deux terrains appartenant à la commune à côté de la Mairie.

Les quatre prochaines années devraient être riches en évolutions pour le Château :

- **Annonce par Mr le Préfet de la création d'une gouvernance pour le Canal du Midi et du déblocage de 240 M€ dont une petite partie sera affectée à la restauration du domaine.**

- **Portage en Février 2017 par l'État de la candidature de Bonrepos-Riquet pour un rattachement du Château à l'UNESCO.**

Beaucoup de sujets à traiter en même temps avec mon équipe du conseil municipal dans une conjoncture favorable qui me laisse optimiste tant pour sortir la commune de ses problèmes financiers que pour l'avenir du Château.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances d'été.

Philippe SEILLES

Maire

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - MAIRIE

<i>Libellé</i>	<i>Prévisions 2015 Montant (en euros)</i>	<i>Réalisations 2015 Montant (en euros)</i>
TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	175 557,55	176144,38
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT	155 304,22	188 086,23
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	431 408,37	335 441,37
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	363 334,00	35 075,43

Excédent de Fonctionnement : 20 253,33 €

Excédent d'investissement : 68 074,37 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - CHATEAU

<i>Libellé</i>	<i>Prévisions 2015 Montant (en euros)</i>	<i>Réalisations 2015 Montant (en euros)</i>
TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT	63 950,00	55 555,41
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT	108 265,70	46 386,96
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	476 734,00	38 978,68
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	487 938,08	324 783,45

Déficit de Fonctionnement : 44 315.70 €

Déficit d'investissement : 11 204.08 €

BUDGETS PREVISIONNELS 2016

BUDGETS PREVISIONNELS 2016 - MAIRIE (en euros)

RECETTES FONCTIONNEMENT	192 145,18
DEPENSES FONCTIONNEMENT	192 145,18
DEPENSES INVESTISSEMENT	260 229,38
RECETTES INVESTISSEMENT	260 229,38

BUDGETS PREVISIONNELS 2016 - CHÂTEAU (en euros)

RECETTES FONCTIONNEMENT	129 749,02
DEPENSES FONCTIONNEMENT	129 749,02
DEPENSES INVESTISSEMENT	680 940,69
RECETTES INVESTISSEMENT	680 940,69

Remarque :

Les Budgets prévisionnels sont élaborés en établissant un équilibre en dépenses et recettes.

IMPÔTS LOCAUX

IMPÔTS	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation	9,23	9,52
Taxe foncière (bâti)	8,43	8,69
Taxe foncière (non bâti)	48,32	49,82

IL VAUT MIEUX EN RIRE...

Le dossier AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) transmis en préfecture au mois de septembre 2015 après plusieurs semaines de travail a reçu un avis défavorable des services de l'état. Les raisons invoquées sont les suivantes :

Absence de concertation avec les commerçants du village

Absence de concertation avec les associations d'handicapés du village

Étalement des dépenses sur 9 ans non justifié.

M. le Maire recevra donc prochainement tous les commerçants du village pour une grande concertation. **Affaire à suivre...**

Philippe Seilles

TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Travaux de voirie au cimetière

Les abords du cimetière ont fait l'objet de travaux de voirie qui se traduisent par :

- Une chaussée en parfait état, sans trous et obstacles, de la salle des fêtes jusqu'au portail du cimetière, avec une recherche d'adoucissement des pentes dans le cadre des non-conformités du dossier d'accès aux handicapés.
- Une captation des eaux de pluie (voirie, église et salle des fêtes) par des buses et grilles de la salle des fêtes jusqu'au portail du cimetière, et de l'allée piétonnière derrière l'église jusqu'à l'escalier de liaison, qui évitent le ravinement à l'entrée du cimetière surtout par pluies fortes.
- La suppression des deux seuils au portail du cimetière, et la création d'une zone dite de repos pour les handicapés derrière le portail (effacement d'une non-conformité du dossier d'accès aux handicapés).
- La réalisation d'une place de stationnement réservée aux handicapés (effacement d'une non-conformité du dossier d'accès aux handicapés).
- La rénovation de l'évacuation des eaux au robinet du cimetière.

Prochainement, les abords espaces verts seront retravaillés et ré-enherbés.



Equipements Place Pierre Paul Riquet

Place Pierre Paul Riquet, deux panneaux de circulation ont été apposés :

- Un panneau de stationnement interdit sauf riverains. La zone correspond aux abords des habitations du virage jusqu'à la statue de P.P. Riquet où actuellement une place « handicapé » est matérialisée.

- Un panneau additionnel et directionnel « parking », au niveau de la boîte aux lettres. Le parking en face de la salle des fêtes a une grande capacité et est relié par une allée goudronnée en face de l'accès principal de l'église.

Réparation d'un Vitrail

Le haut d'un des vitraux de la chapelle de la Vierge s'était désolidarisé du bâti et menaçait de tomber. L'ouverture s'aggravant régulièrement il devenait urgent d'effectuer la réparation, car non seulement c'était une entrée importante d'air froid, mais en cas de chute et de bris du vitrail le coût des travaux de restauration auraient été bien plus élevés.



Vitrail avant et après restauration

PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU, approuvé le 19 février 2015, est en cours de révision afin :

- **d'intégrer les nouvelles dispositions législatives en particulier : Grenelle II de l'environnement, loi ALUR, transition énergétique,**

- **d'apporter quelques améliorations sur le règlement de la zone à urbaniser de Montplaisir et diminuer le pourcentage de logements sociaux sur la commune (Réduction de 25 % à 10 %).**

Ces améliorations font suite aux premiers échanges et discussions réalisés avec différents promoteurs et remarques formulées par des habitants de Bonrepos-Riquet. Elles ont été abordées avec deux acteurs principaux : les ABF « Architecte des Bâtiments de France » et le SCOT Nord Toulousain « Schéma de COhérence Territorial Nord Toulousain », et L'ATD « Agence Technique Départementale », à laquelle la commune est adhérente, qui contribue à une aide technique et juridique.

Ces évolutions vont générer à nouveau des séances de travail avec un bureau d'études et les différents services de l'état et ensuite une enquête publique.

Ces travaux de bureau d'études ont été pris en compte par le conseil municipal dans le budget prévisionnel 2016 de la commune, sur la base d'un estimatif fourni par le bureau d'études Interfaces Plus qui a élaboré le PLU de notre commune.

Yvon Martin
1er adjoint
Responsable commission PLU

REPAS DES AINES

Le 17 janvier la Municipalité a reconduit le repas des aînés. Aussi nombreux que l'année précédente et dans une ambiance toute aussi chaleureuse, les anciens ont pu partager avec des membres du Conseil Municipal un très bon repas, préparé par le restaurant La Bombardière.

CINEMA A BONREPOS-RIQUET

Nous rappelons que l'association CINEMUSE propose en partenariat avec la Municipalité une projection mensuelle de films classiques et d'auteurs. L'entrée est gratuite pour les habitants de Bonrepos-Riquet. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie pour obtenir les dates précises de séances.

Le vendredi 8 juillet l'association CinéMuse organise un ciné-concert en plein-air. Le programme est composé de quatorze courts-métrages anciens (dessins-animés et films burlesques) recouvrant la période 1895/1950, ils seront accompagnés en direct par un pianiste.

Liste des principaux réalisateurs retenus

Walt Disney
Stan Laurel
Georges Méliès
Tex Avery
Fritz Freleng
Emile Cohl
Max Fleischer

Tarifs : 7 € adultes et 3 € enfants (4-12 ans)

ETAT CIVIL

MARIAGE

Marcelle LAGOURCETTE et Amara DJEBBAR le 18 juin 2016

NAISSANCES

Hector AREMAYO, né le 26 février 2016

Lina FONTEBASSO, née le 10 mai 2016

INHUMATION

Armando VERONESE, décédé le 10 juin 2016

tissééo Titres seniors 65 ans et +

Vous avez 65 ans ou plus et vous résidez en Haute-Garonne : vous bénéficiez de la gratuité des transports sur le réseau métro, tram et bus Tisséo (hors Navette aéroport).

Ce titre de transport vous permet d'effectuer pendant 12 mois consécutifs, un nombre illimité de déplacements.

Pour obtenir votre carte de transport lors d'une première demande :

Retirez le formulaire de demande à la Mairie et complétez-le.

Joignez :

- une photographie d'identité récente (35 x 45 mm, visage dégagé, sans lunettes),
- une pièce d'identité,
- justificatif de domicile (facture datant de moins de 3 mois).

Déposez le dossier à la mairie accompagné d'un chèque de 18 € (8 € de frais de fabrication + 10 € de contribution annuelle). Le chèque doit être établi à l'ordre de l'Agent Comptable Tisséo.

Vous recevrez par la Poste votre Carte Pastel chargée de votre gratuité.

Pour renouveler votre gratuité :

Un mois avant l'échéance, Tisséo vous adresse un courrier vous invitant à vous rendre dans une Agence Tisséo afin de renouveler votre gratuité pour 12 mois sur votre Carte Pastel.

Un règlement de 10 € de contribution annuelle (espèces, chèque, carte bancaire) vous sera demandé. Le chèque doit être établi à l'ordre de l'Agent Comptable Tisséo.

Renseignements complémentaires :

Mairie et Agences Tisséo.

CANICULE ET FORTES CHALEURS



Notre santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- cela dure depuis plusieurs jours.

Quelles sont les personnes les plus à risque ?

- les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans ;
- **les travailleurs manuels, travaillant notamment à l'extérieur et les personnes pratiquant une activité sportive en plein air.**

Mise en place d'un registre en mairie, pour inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Ces personnes sont en effet considérées comme des personnes à risques dans le cadre du plan canicule. Cela permet de les recenser et d'organiser un contact périodique avec elles, dans le cas d'un épisode de forte chaleur.

 **CANICULE, FORTES CHALEURS**
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

 **Mouiller son corps et se ventiler**

 **Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour**

 **Donner et prendre des nouvelles de ses proches**

 **Manger en quantité suffisante**

 **Ne pas boire d'alcool**

 **Éviter les efforts physiques**



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 96 96 (appel gratuit depuis le poste fixe)



RISQUES SOLAIRES
À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

 **ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES**
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre

 **PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS**

 **COUVREZ-VOUS** avec un chapeau,
des lunettes et un t-shirt

 **APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE**
toutes les 2 heures et renouvelez-la
après chaque baignade



www.prevention-soleil.fr

Comité des Fêtes de
BONREPOS-RIQUET

VENDREDI 15 JUILLET

21h **Concours de BELOTE**

SAMEDI 16 JUILLET

10h **Présentation de la traditionnelle Galette**

14h **Concours de PETANQUE EN DOUBLETTE**

15h Initiation Zumba avec "En solo danse"

20h **MOUNJETADE**

Repas sur la Place de la Mairie, Sur réservation uniquement

au 05 61 35 63 07 ou 05 61 35 70 51

Adultes 16€ - Enfants 10€

(Amenez vos couverts et vos assiettes)

22h **Bal avec l'orchestre « LES FRANGINS »**

DIMANCHE 17 JUILLET

11h **Messe**

suivie du dépôt de gerbe au Monuments aux morts

12h **Apéritif offert par la Mairie**

CAP SUR LA CULTURE AU CHÂTEAU EN 2016

Le **Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet**, association en charge de la valorisation et du développement culturel du château de Pierre-Paul Riquet, a commencé l'année 2016 par un gros travail dans le domaine :

- Réfection de clôtures et de grillages et accompagnement du chantier des communs : évacuation de gravats et des eaux de pluie et rangement des tuiles en réserve,
- **Beaucoup d'abattage et débitage d'arbres morts ou malades,**
- **Creusement de rigoles dans le bassin de Riquet pour permettre l'utilisation de moyens mécaniques de débroussaillage et envisager des mesures des débits d'eau des deux ruisseaux alimentant le bassin réservoir,**
- Entretien courant permettant aux visiteurs de trouver un lieu propre et fleuri,
- **Travail de l'atelier couture qui dut camper chez les uns ou les autres pendant le temps des travaux des communs, l'électricité étant coupée au château,**
- **Rehaussement de la scène démontable de l'orangerie et réalisation de bancs pour les pauses de certains visiteurs.**

Par ailleurs les bénévoles ont assuré la promotion du château comme lors de La course du canal du midi "1, 2, 3 Canal », du forum des associations place du Capitole, du salon du tourisme et de la foire internationale de Toulouse, de l'inauguration d'un navire des bateaux toulousains ... et, à l'occasion des festivités de Riquet, distribution de flyers sur les marchés ou lors de diverses manifestations environnantes.

On peut mesurer les résultats de ces actions, soutenues fortement aussi par les journaux locaux « La Dépêche » et « Le Petit Journal », par la progression constante du nombre de visiteurs que l'on peut constater et qu'il faut souligner. Le rattachement du château de Bonrepos-Riquet au canal du Midi et son intégration prochaine au Patrimoine Mondial de l'UNESCO accentueront fortement cette progression à laquelle le Syndicat d'Initiative devra faire face.

Les visites guidées d'environ deux heures sont conduites par le chargé de mission (en semaine) et les membres de la commission "Accueil" du Syndicat d'Initiative. L'équipe des guides et accompagnateurs, tous bénévoles, compte une vingtaine de personnes. Elle assure avec beaucoup de compétence et de générosité cette mission. Tous ces guides épaulés par des **bénévoles qui assurent l'entretien contribuent au-delà de l'agglomération toulousaine à la reconnaissance de ce site longtemps oublié et reversent à la commune dans son intégralité de toutes les recettes des visites.** Non négligeables pour les habitants de Bonrepos-Riquet. Remercions chaleureusement tous ces bénévoles.

Nous vous rappelons que les informations (heures, tarifs, réservations) pour des visites guidées individuelles ou en groupe (minimum de 10 personnes) sont disponibles au secrétariat de la mairie ou sur le site internet communal « www.bonrepos-riquet.fr ».

Une pièce de théâtre « Un dîner bien tranquille » a été jouée le 10 avril dans l'orangerie.

Les festivités de Riquet 2016 sur le thème Fêtes équestres se sont déroulées les 11 et 12 juin. Près de mille personnes sont venues sur site et ont pu apprécier : deux pièces de théâtre dans l'Orangerie, des danses baroques et les prestations des deux groupes équestres : « Festibériques » et « Chevaliers et Gentes Dames », ainsi que le repas d'époque du samedi soir en l'Orangerie.



Festivités de Riquet 2016

Pour le second semestre le Syndicat d'Initiative organise :

- le samedi 23 juillet, un grand concert « Queen » dont on espère 4000 spectateurs,
- les 17 et 18 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine célébrant les 350 ans de l'édit royal permettant le creusement du Canal du Midi et le 20ème anniversaire du classement du Canal du Midi à l'UNESCO,
- les 5 et 6 novembre, les Journées des Plantes.

Le dernier trimestre sera, pour le conseil d'administration et les membres de l'association, un moment de travail « administratif » en raison de la reprise de la compétence tourisme par les intercommunalités, due à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : changements de statuts et de nom (probablement SVCBR, Sauvegarde et Valorisation du Château de Bonrepos-Riquet, puisque l'association ne peut plus être Syndicat d'Initiative), nouvelle convention avec la municipalité, assemblée générale extraordinaire ...

Tous ces efforts déployés ont donné des arguments à la municipalité pour intégrer l'association dans le groupement d'intérêt public, organisme qui prochainement va gérer le Canal du Midi, dans l'ensemble de la nouvelle région.

SAMEDI 23 JUILLET 2016 à 20 h 00 Concert « Spécial QUEEN »

Le Syndicat d'Initiative en collaboration avec ELSE Productions va produire un grand concert « Queen » qui aura lieu sur la terrasse Est du château. Dès 19 h les grilles seront ouvertes, à 20 h Pugin Sparta de Mautauban fera la première partie, et vers 21 h commencera le concert par le groupe parisien Coverqueen.

Le prix d'entrée est de 15 euros. La billetterie en ligne sur Internet (Digitick, Ticketnet, Moxity) est ouverte dans les centres habituels de billetterie (Leclerc, Cultura, Auchan, ...). L'ouverture de la billetterie à la Mairie se fera ultérieurement. Buvettes et restauration rapide agrémenteront cette soirée d'été.

Gilles BERTHELOMEAU, responsable de la commission accueil du SIBR

Dominique GOURNAC, secrétaire du SIBR

Yvon Martin, président du SIBR

PROJET DE VALORISATION

L'année 2016 est une année de transition pour le projet de valorisation du Château.

L'opération de sauvetage engagée sur la couverture des Communs a été réalisée. Le financement complémentaire de l'Etat, a permis au projet initial d'aller plus loin que prévu. Les bâches armées envisagées à l'origine ont pu être remplacées par des bacs aciers sur le corps central de l'édifice, offrant une plus grande efficacité à long terme. Une couverture définitive en tuiles a même pu être aménagée sur l'aile Est des écuries. L'édifice est à présent stabilisé et en attente de travaux de restauration ultérieurs.



Toitures des communs en cours de restauration

L'année 2017, sous des auspices favorables, sera une année de concrétisation qui s'articulera sur trois axes de développement.

- Tout d'abord la loi NOTRe, votée par le Parlement en 2015, a pour conséquence de transférer la compétence touristique à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou au **1er janvier 2017. Cette disposition réglementaire a deux conséquences directes sur le Château de Bonrepos-Riquet : d'une part, la création future d'un Office de Tourisme Intercommunal capable de mieux promouvoir le territoire et donc le Château de Bonrepos-Riquet et, d'autre part, la mise à disposition partielle du chargé de mission à la Communauté de Communes pour poursuivre les missions touristiques qu'il exerçait dans le cadre du Syndicat d'Initiative.**

- **Ensuite, avec le soutien des services de l'Etat, un dossier de candidature est en cours de rédaction afin d'étendre au château de Bonrepos-Riquet la labellisation, déjà détenue par le Canal du Midi, Patrimoine Mondial de l'Humanité auprès de l'UNESCO. Cette démarche est fondamentale pour que soit reconnu le rôle du Château dans la genèse du Canal du Midi et garante de son développement à venir. L'Etat déposera ce dossier auprès des instances de l'UNESCO en février 2017. Le 22 juin dernier le Château de Bonrepos-Riquet a d'ailleurs accueilli la réunion inaugurale du comité de bien UNESCO du Canal du Midi, instance regroupant l'Etat, collectivités territoriales et associations pour la valorisation partagée de la voie d'eau. La Commune et le Syndicat d'initiative ont participé aux débats.**

- La Commune poursuit enfin avec ses partenaires institutionnels des réflexions sur la mise en place d'un partenariat public-privé (P.P.P.) dans le cadre du développement du Château. Cette orientation vise à décharger la collectivité de coûts d'aménagement et de restauration alors pris en charge par des opérateurs privés associés. Le déploiement d'activités économiques sur site serait aussi générateur de revenus et créateur d'emplois. Les exigences de conservation du patrimoine et d'accueil des publics constituent la base incontournable du cahier des charges en cours d'élaboration avec de potentiels opérateurs privés.

Geoffroy BES Chargé de Mission

José RODRIGUEZ Adjoint, Responsable de la commission Château

SPÉCIAL QUEEN
THE SHOW
COVER QUEEN
MUST GO ON

SAMEDI 23 JUILLET

CHÂTEAU DE BONREPOS-RIQUET
Ouverture guichet - 19H

PREMIÈRE PARTIE - 20H
PLUGIN SPARTA

15€

Billets en vente dans les réseaux habituels

www.bonrepos-riquet.fr

ELSO

COMITE DES FETES

Chers Riquetois,

Cette année le comité des fêtes vous propose de se retrouver le week-end du 16 juillet.

Malheureusement cette année la fête ayant lieu lors du pont du 14 Juillet beaucoup d'entre vous seront sûrement absents.

Alors pour tous ceux qui ne seront pas partis :

VENEZ PARTICIPER A LA FÊTE !

Venez beloter, faire une partie de pétanque en famille ou une initiation à la Zumba, amener vos enfants, petits-enfants rebondir dans les châteaux gonflables pour enfin partager un repas et enflammer la piste de danse ou simplement tapoter du pied à la buvette si vous êtes plutôt discret.

La fête du village est un moment de convivialité qui nous permet de nous rencontrer, de nous **retrouver le temps d'un week-end** et ainsi de faire vivre notre commune.

Nous comptons sur votre présence.

Marie Altinier, Présidente du comité des fêtes

Association EN SOLO DANSE

L'année s'est super bien passée !

Nous sommes satisfaits de cette première saison à Bonrepos-Riquet et heureux pour l'accueil reçu dans votre village.

Nous vous en remercions.

L'association EN SOLO DANSE compte :

- 10 inscrits au premier cours de Modern' Line Dance (danse en ligne) qui a lieu le mardi à la salle des fêtes, de 19h00 à 20h15
- et 22 inscrits au deuxième cours de ZUMBA qui a lieu le même jour, de 20h30 à 21h30.

Tarif : 130 € l'année + 15 € d'adhésion.

Contact : Laura Lorthois au 06 74 56 90 99 / butterfly65@hotmail.fr / <http://feverdance.e-monsite.com>

Nous sommes partants pour reconduire l'activité sur Bonrepos-Riquet, a priori aux mêmes horaires, (même s'il y a toujours discussion là-dessus fin juin avec petit sondage auprès des adhérents).

Les cours se poursuivront donc à partir de septembre pour une nouvelle année.

Laura Lorthois

FOYER RURAL

La fin d'année 2015 s'est achevée le 19 décembre par le désormais traditionnel Loto des enfants. **De nombreux lots ont été gagnés** par petits et grands, les plus jeunes étant aidés par les parents. Après la dégustation de la buche de Thérèse, toujours aussi délicieuse, le Père Noël a pu gâter les enfants sages.

Nous abordons une nouvelle saison avec les Festivités P.P. Riquet où notre buvette se fait toujours autant remarquer par sa couleur, la qualité de sa bière fraîche et son café ainsi que par la sympathie du personnel.

Notre repas des voisins **du 1er juillet sera sans doute passé quand vous lirez ces lignes et nous remercions les personnes** venues partager plats, boissons et recettes.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances.

L'équipe du Foyer Rural

GROUPEMENT PAROISSIAL

Notre Doyenné

On pourrait adapter la citation « la vérité d'hier n'est pas forcément celle d'aujourd'hui ni celle de demain » et dire que « **la vérité de 2016 n'est pas celle de 2015** ». En effet dans le bulletin de décembre 2015 nous vous informions que le secteur de Verfeil devait en 2017 rejoindre le Doyenné Sud-Est. **Ce n'est plus vrai** : il reste rattaché au Secteur Paroissial de Montastruc-Bessières-Verfeil et donc au Doyenné Nord-Est.

Fête des Rameaux

Le samedi 19 mars a eu lieu une messe au cours de laquelle ont été donnés le sacrement des malades et la bénédiction des rameaux. Une centaine de personnes ont assisté à cette cérémonie.

Catéchisme

Le samedi 21 mai, les enfants du Secteur Paroissial se sont retrouvés à Bonrepos pour préparer leur Première Communion.

Festivités Pierre-Paul RIQUET

Les 11 et 12 juin, l'église a accueilli environ 200 visiteurs durant les deux après-midi d'ouverture.

Fête du village

Le dimanche 17 juillet, la messe aura lieu à 11h.

Fête du 15 août

Poursuivant la tradition, nous fêterons l'Assomption de la Vierge Marie avec :

La procession à 10h15,

La messe à 11h,

Le pot de l'amitié avant de nous séparer.

Journées du Patrimoine

L'église ouvrira ses portes pour le week-end du 17 et 18 septembre.

Travaux

La Municipalité a fait réparer un vitrail qui non seulement menaçait de tomber mais qui amenait aussi beaucoup de froid dans **l'église. Voir l'article par ailleurs.**

Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Secteur Paroissial.

Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :
05 61 35 68 90
mairie@bonrepos-riquet.fr
www.bonrepos-riquet.fr
Ouverture au public :
Le mardi et le jeudi : 13h30-17h
Le samedi : 9h-12h

Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 112

Location de la salle des fêtes, mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m², mobilier (chaises et tables),
cuisine équipée, sanitaires

Tarifification :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : **230 euros (tarif extérieur), 100 euros
(tarif réservé aux résidents de la Commune)**
Du 1^{er} novembre au 31 mars : **260 euros (tarif extérieur), 120 euros
(tarif réservé aux résidents de la Commune)**
Noël / Saint-Sylvestre : 300 euros

Réservation :

Montant des Arrhes : 50%
(non restituées si annulation à moins de 15 jours de la date de location)
Montant de la caution : 500 euros
Assurances pour la durée de la location :
responsabilité civile générale et risques de dommages matériels

Ordures ménagères & déchetteries

Communauté de Communes des Coteaux du Girou
 Service des Ordures Ménagères : 05 34 27 63 70
<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr>

Les dates de passages correspondant aux jours fériés du second semestre sont modifiées comme suit :

Jours fériés	Jours de rattrapage
Jeudi 14 juillet	Mercredi 13 juillet
Lundi 15 août	Samedi 13 août
Mardi 1 ^{er} novembre	Lundi 31 octobre
Vendredi 11 novembre	Jeudi 10 novembre

Nos artisans & sociétés

Assistantes maternelles

S. ALTINIER
 Tél : 06 71 82 92 23
 I. AMEN
 Tél : 05 61 35 66 54

Courtier en prêt immobilier

J. RODRIGUEZ
 Tél : 05 61 35 81 40
 Ou 06 07 11 16 84

Architecte DPLG

H. SICRE
 Tél : 05 61 74 43 65

Commerce par internet de linge ancien

Mme CAPITOU-LDUHAUTOIS
 Tél : 06 08 42 07 88

Electriciens

Ph. AZAM
 Tél : 05 61 09 71 19
 DJEB ELEC
 Tél : 05 63 41 99 47

Gite

Ch. JOANNY-SPADA
 Tél : 06 12 46 14 20

Graphiste Webdesigner

T. AMEN
 Tél : 06 25 17 62 81

Plombier-chauffagiste

Ph. AZAM
 Tél : 05 61 09 71 19

Traiteur

Sushi Event
 L. CASTEX
 Tél : 06 20 41 31 37

Sté Elecdel

Electricité, alarme, automatisation de portail
 Tél : 05 61 84 24 70

Patrick Taxi

Tél : 06 73 53 05 05

Publication :
Commune de Bonrepos-Riquet
En Mairie
Place Pierre-Paul-Riquet
31590 BONREPOS-RIQUET
Tél. : 05 61 35 68 90
www.bonrepos-riquet.fr
mairie@bonrepos-riquet.fr

Directeur de Publication :
Philippe SEILLES
Comité de rédaction :
Sylvie BOULAY, Gérard BRACCO, André PANTALACCI, Philippe SEILLES
Charte graphique :
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES

